

Com' à Marcy

Le magazine
de la commune de
Marcy l'Étoile

www.marcyletoile.fr



n° spécial
- avril -
2020

**Prenez soin
de vous et de
vos proches.**

Restez chez vous
et restez informés
en vous abonnant
à la Newsletter
sur le site ou
sur la nouvelle
page Facebook
de Marcy l'Étoile



Chers Marcyloises et Marcylois,

Nous vivons depuis le 17 mars une période inédite, confinés dans nos lieux de vie, pour nous préserver et préserver les autres des risques de propagation du COVID-19. Ce contexte n'a pas permis l'installation du nouveau conseil municipal, suite aux élections du 15 mars. L'équipe municipale précédente assure donc la conduite des affaires de la commune jusqu'à nouvel ordre.

Avant de passer le relais à la nouvelle équipe, nous tenions à vous présenter le budget 2020 de la commune, un budget dans la continuité des précédents marqué par un endettement toujours à la baisse et des investissements qui bénéficieront à tous les marcylois.

Pour faire face à la pandémie, et en cohérence avec les préconisations gouvernementales, nous avons dû fermer l'ensemble des équipements publics. Seuls certains services indispensables pour soulager les personnels soignants, comme l'accueil de leurs enfants, ou encore le portage des repas aux personnes âgées sont maintenus. Une permanence téléphonique est également assurée en mairie aux heures habituelles. J'en profite pour remercier les personnels municipaux mobilisés pour permettre cette continuité des services publics.

Je tenais à souligner la vague de solidarité qui s'est déployée sur notre commune et remercier en particulier toutes celles et ceux qui ont proposé leur aide ou fait des dons de masques et autres équipements, ainsi que les établissements installés sur notre commune.

À ce jour, deux Marcylois nous ont quitté, Messieurs LAGOUTTE et DESBOS, sans compter des résidents des Jardins d'Eleusis. Nous adressons toutes nos condoléances à leurs familles.

Pour garder le lien et vous faciliter la vie durant le confinement, vous trouverez sur notre site et sur notre nouvelle page Facebook de nombreuses informations utiles, régulièrement mises à jour.

Nous ne manquerons pas de vous préciser les modalités du déconfinement, dès qu'elles seront connues pour notre commune. Nous restons mobilisés pour vous accompagner au mieux. Soyez patients et prenez soin de vous.

Joël Piégay

Maire de Marcy l'Étoile



Le budget 2020

LES VOYANTS SONT TOUJOURS AU VERT !

Le budget 2020 de la commune a été présenté lors du dernier Conseil Municipal du 13 février 2020. Il s'agit d'un budget de transition qui permettra à la nouvelle équipe élue le 15 mars dernier de prendre le relais dans les meilleures conditions possibles.

La commune reste pour cette année encore sur ses fondamentaux, des finances saines et un budget qui bénéficie à l'ensemble des habitants dans le plus juste équilibre. Les scolaires, les jeunes, les tout-petits, les parents, les entreprises mais aussi nos aînés. Aucun marcylois n'est oublié. Un Skate Park, la construction d'une annexe pour le restaurant scolaire, la Maison des Arts (basée à Charbonnières-les-Bains) mais aussi la constitution d'une réserve foncière de 1,1 M€ en prévision de la construction d'une résidence senior sur la commune. Côté entreprises, et dans le cadre du budget annexe mis en place en 2019 pour l'aménagement de la Zone d'activité Grande Croix, un budget de dépenses de 1 M€ a été prévu pour la réalisation des travaux. Il sera compensé par les recettes liées aux ventes de terrain prévues à hauteur de 1,3 M€. Plusieurs compromis sont d'ores et déjà signés.

DES INVESTISSEMENTS AUTOFINANCÉS

En ce qui concerne l'endettement de la commune, il est en baisse cette année encore. La capacité d'autofinancement a progressé de 21%, passant de 1,4 M€ à 1,7 M€, la commune n'ayant pas engagé de nouveaux crédits en dehors de celui consacré au projet de Grande Croix. Et il s'agit là d'un crédit relais qui sera, dans tous les cas, remboursé lors de la vente des terrains de la zone d'activité.

Ces finances saines qui assurent l'avenir de la commune sont rendues possibles notamment par le dynamisme des entreprises marcyloises mais aussi par la maîtrise des coûts. Malgré la progression de la population, les frais de fonctionnement de la commune sont restés raisonnables, permettant un passage de relais très serein.

IMPÔTS ET RECETTES

Les taux d'impositions sont inchangés depuis 2007.

11,47 %
de taxe d'habitation

12,50 %
de foncier bâti

30,64 %
de foncier non bâti

Près de **80 %**
de la taxe foncière perçue
par la commune provient
des entreprises, soit plus
de la moitié des recettes
fiscales de Marcy l'Étoile.

0 €
le montant de
la dotation globale de
fonctionnement (l'aide
de l'État aux communes)

LE BUDGET 2020

11,9 M€
de budget global

5,8 M€
de fonctionnement

6,1 M€
d'investissements

1,7 M€
de capacité d'autofinancement

ENDETTEMENT

Remboursement de
la dette en 2020 :

163 000 €
(146 671,15 € amortissement
+ 16 418,93 € intérêts)

Capital dû (hors intérêts) :

965 000 €
soit moins d'un an de résultat



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2020

Skate Park



150 000 €

Travaux d'accessibilité et d'aménagement des écoles



225 000 €

Annexe du restaurant scolaire



567 000 €

Gymnase



217 000 €

Travaux de voirie



1 108 000 €

Éclairage public



329 000 €

Marcy l'Étoile mobilisée

Depuis le 16 mars dernier, la commune de Marcy l'Étoile s'organise pour assurer les missions de service public dans le cadre du plan de continuité d'activités afin d'être toujours au plus près de vous et en particulier des plus fragiles et ce, malgré le confinement. Les services municipaux continuent à fonctionner mais en mode dégradé. Seules les missions de service public indispensables continuent à fonctionner.

LES MARCYLLOIS SOLIDAIRES

MERCI à VOUS,

soignants, livreurs, commerçants, pharmaciens, personnel communal, élus, adjoints...

Partout fleurissent des initiatives solidaires et à Marcy l'Étoile, depuis le début du confinement c'est une vingtaine de Marcylois qui se sont portés volontaires pour venir en aide des plus fragiles.

Des bénévoles vont chercher le pain pour les personnes âgées, ou portage de courses alimentaires, des articles de pharmacie et médicaments... L'association des familles fait les courses au marché du dimanche matin pour les personnes âgées. Le service social fait un suivi téléphonique régulier des personnes inscrites au registre des personnes vulnérables.



CONTACT



L'accueil du public en Mairie de Marcy l'Étoile est suspendu. Une permanence est assurée par téléphone au **04 78 87 89 89** et par mail via le site www.marcyletoile.fr

ÉTAT CIVIL



- Les actes de naissances et de décès sont maintenus sur rendez-vous au **04 78 87 89 89**
- Les demandes d'acte de mariage et les reconnaissances sont maintenues. Elles peuvent être faites via www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N359. Le délai de réception varie en fonction de la distribution du courrier.

PORTAGE DE REPAS



La distribution de repas à domicile auprès de nos aînés continue de fonctionner normalement. Information au **04 78 87 89 89**

VEILLE SANITAIRE



Le CCAS assure comme cela est prévu dans le plan de sauvegarde de la commune et comme il le fait chaque été une veille sanitaire auprès des personnes vulnérables.



GARDE DES ENFANTS

• Afin que les professionnels de santé et prioritaires puissent continuer à travailler, la garde de leurs enfants leur est proposée par la Mairie. Informations au **04 78 87 89 89**

• **Tous les évènements organisés sur la commune sont annulés et les réservations de salles sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.**

• Seuls les établissements indispensables à la vie de la Nation sont autorisés à ouvrir : commerces alimentaires, pharmacies, bureaux de tabac et distribution de la presse.

NUMÉROS D'URGENCE ET D'ÉCOUTE :

- En cas de danger immédiat : **17**
- Violences sur les enfants : **119** (ou sur le site internet allo119.gouv.fr)
- Violences conjugales : **3919** (ou sur le site internet arretonslesviolences.gouv.fr)

Restez bien informé !

Abonnez vous à la newsletter de la commune

> www.marcyletoile.fr

et sur la nouvelle page Facebook



Masques : appel à contribution !

L'Association des Familles de Marcy l'Étoile associée à l'APAM vous proposent de participer à la confection de masques afin de préparer au mieux le déconfinement à venir. Toutes les contributions sont les bienvenues : tissu, élastique ou ruban (URGENT), couture, lavage / repassage, distribution...

Contactez-nous par mail à l'adresse suivante : adfmle@gmail.com

en nous précisant ce qui est possible pour vous. Nous vous remercions par avance pour votre participation à cet élan de solidarité !



Directeur de la publication : Joël Piégay, Maire
Comité de rédaction : Camille Fosse, Christophe Marie-Brouilly, Patrice Couvrat, Brigitte Hurm, Sabine Bussière, Claire Chabuel, Yolande Andreani, Catherine Levailant
Journaliste : Sandrine Boucher
Direction artistique : Mirana Metzger
Crédits photographiques : Laurence Danière, Mairie de Marcy l'Étoile.
Imprimé en 500 exemplaires